

# Évaluation des conditions préalables au lavage des mains dans les établissements de soins de santé

Plusieurs conditions préalables doivent être remplies avant qu'une campagne visant à modifier les comportements en matière de lavage des mains dans les établissements de soins de santé puisse être mise en place. La condition préalable liée au comportement est qu'il y ait des membres de l'équipe du centre de santé qui ne se lavent pas les mains dans toutes les situations clés (non-pratiquants) - sinon les interventions pour le changement de comportement ne sont pas nécessaires. Les conditions préalables infrastructurelles doivent être organisées de manière à ce que l'exécution du comportement soit possible. Les conditions préalables organisationnelles sont celles qui assure que l'équipe du centre de santé est capable de mener un processus de changement de comportement.

Condition préalable	Source de données pour l'évaluation	Observation / Question à évaluer	Que faire si la condition préalable n'est pas donnée
<b>1. Conditions comportementales préalables</b>			
Certains membres du personnel ne se lavent pas les mains dans toutes les situations clés	Observations	Est-ce que les membres du personnel se lavent les mains au savon dans les situations suivantes : Avant de toucher un-e patient-e ; Avant un geste médical propre/aseptique ; Après un risque d'exposition à des fluides corporels <sup>1</sup> ; Après avoir touché un-e patient-e ; Après avoir touché l'environnement d'un-e patient-e.	Ne menez pas de campagne de changement de comportement sur le lavage des mains au savon. Ce n'est pas nécessaire.
<b>2. Conditions préalables en matière d'infrastructure</b>			
Les postes de lavage des mains fonctionnels sont présents aux lieux de soins	Observations	G-H1 <sup>2</sup> . Les lieux de soins disposent-ils d'une poste fonctionnelle pour le lavage des mains ?	Fournir des postes fonctionnels pour le lavage des mains + effectuer des activités de maintenance

<sup>1</sup> Par exemple après avoir lavé le patient, après avoir ausculté la bouche d'un-e patient-e, après une prise de sang, etc.

<sup>2</sup> Si disponibles, cet outil utilise les indicateurs existants du programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP). Cette question correspond à l'indicateur G-H1.

### 3. Conditions préalables organisationnelles

Le personnel a la capacité d'amorcer un processus de changement de comportement.	Entretien avec la cheffe ou le chef de l'établissement de soins de santé	<ul style="list-style-type: none"><li>• Êtes-vous prêt à consacrer 1 heure par semaine à la campagne de changement de comportement ?</li><li>• Soutenez-vous que de courtes entrevues avec les membres du personnel soient menées ?</li></ul> Approuvez-vous que des sessions de formation avec les membres du personnel soient organisées régulièrement pendant les heures de travail durant trois mois ?	À l'heure actuelle, ce centre de santé n'a pas la capacité d'amorcer un processus de changement de comportement. Identifier les raisons et y répondre.
--	--	--	--